ADMINISTRATION
103ème Rue (Hôtel Richelieu)
Téléphone 5907
Paraît le jeudi de chaque semaine

L'UNION

«BIEN FAIRE ET LAISSER DIRE»

5c le numéro

ABONNEMENTS
Canada $1.50 par an E.-U. $2.00 par an
Europe $2.50 par an
Tarif de publicité envoyé sur demande

P. Féguenne, Imprimeur, Éditeur — EDMONTON, ALBERTA, LE 9 JANVIER 1919 — Deuxième année No. 9

LE CLASH

En terminant le chapitre XIII de son livre, le Clash, M. Moore, l'auteur de cet ouvrage très substantiel, constate qu'il y a dans notre pays trois nationalités absolument distinctes: une nationalité Canadienne-française dans la Vallée du Saint-Laurent et ailleurs par tout le pays, une nationalité Canadienne-Anglaise dans l'Onario répandue semblablement dans tout le Canada, et enfin une nationalité Canadienne pure et simple qui habite principalement l'Ouest quoiqu'elle fasse elle aussi sentir son influence bienfaisante un peu partout.

Le but que Mr. Moore s'est proposé en écrivant son livre est à ne pas s'y méprendre, celui-ci: laissez ces trois différentes nationalités vivre leur vie propre, permettez leur de s'épandre, d'atteindre leur idéal d'après leur génie particulier. Ce serait un crime d'attenter à leurs jours, même si vous songiez à les faire disparaitre ce serait une impossibilité.

Cependant il admet que la nature qui harmonise tout finira par faire des descendants de Mr. Bourassa du Québec et de Mr. Robinson de l'Ontario des Canadiens qui comprendront qu'il vaut mieux s'unir pour faire du Canada un pays heureux et prospère que de dépenser leur énergie à se combattre les uns les autres sans profit pour une grande cause commune.

En outre il ridiculise ceux qui prétendent pouvoir faire disparaitre tous les préjugés de race et de religion à l'aide de l'école nationale.

D'après nous c'est la partie faible du livre de Mr. Moore. Les adeptes de l'école nationale ne veulent pas faire disparaitre les nationalités. Ils veulent au contraire toutes les conserver. Mais il y a une différence entre une nation et une nationalité. L'école nationale formera une nation tout en conservant dans cette nation toutes les nationalités canadiennes qui ont le droit de vivre. C'est là l'idéal des amants de l'école nationale.

Le génie du Québec est aussi dominateur que celui de l'Ontario; et le génie de l'Ouest est aussi dominateur que celui du Québec et celui de l'Ontario. Si le Québec et l'Ontario veulent s'étendre d'un océan à l'autre, l'Ouest, le jeune Ouest, a l'insolence de se déclarer fatigué d'être la queue de la Confédération. Il proclame impudemment qu'il en sera bientôt la tête après deux ou trois remaniements électoraux.

Les meilleurs esprits du Canada les hommes concilants, et la conciliation est en hausse aujourd'hui après tous les évènements qui se sont déroulés depuis 1911, sont d'accord qu'une école qui chasserait pour jamais de nos rives, de la prairie le démon de la discorde nous gratifierait en même temps du trésor le plus précieux pour une nation à savoir l'union dans la paix.

UN NOUVEAU SOUS CANADIEN

—Le sou canadien sera bientôt changé de forme, dit-on dans les cercles bien informés. Le sou actuel, bien que le dessin en soit excellent, est trop gros pour porter dans les goussets et il a été décidé de le faire plus petit. Le nouveau sou sera de la forme d'un dix sous actuel, mais sera cependant plus épais.

Près de six millons d'hommes sont morts au champ d'honneur

Londres, 30.—Le nombre des hommes qui ont perdu la vie durant la guerre est de 5,936,504, soit 706,726 Anglais, 1,071,300 Français, 58,478 Américains, 1,700,000 Russes, 800,000 Autrichiens et 1,600,000 Allemands. D'après le 'Vorwaerts'. de Berlin, les pertes totales de l'Allemagne sont de 6,330,000 et celles de lAutriche de 4,000,000. Trois cent vingt mille Serbes ont été tués, blessés ou faits prisonniers.

FOCH SERAIT DE DROIT UN DES DÉLÉGUÉS

Le nombre des délégués qui participeront à la conférence de la paix n'a pas été définitivement arrêté. Toutefois, il est vraisemblable que la France, les États-Unis, la Grande Bretagne, l'Italie et le Japon auront chacun cinq délégués; la Belgique et la Serbie trois; le Portugal et la grèce probablement deux.

Il pourrait être adjoint des envoyés des nations qui ont rompu avec les Empires centraux; des Tchéco-slovaques, les Yougo-slaves, la Roumanie participeraient également. Quant à la Russie, le gouvernement bolshevik n'étant pas reconnu par l'Entente, la question posée est de savoir qui pourrait la représenter valablement: des personnalités russes ou une commission interalliée? qui en tout cas, ne pourraient être entendues qu'à titre consultatif.

Pour ce qui est de la France, en outre de Clémenceau et de Pichon, on croit que les délégués seront MM. Klotz, Bourgeois et le capitaine Tardieu. Il est aussi probable que Foch, comme généralissime, et l'amiral Wemyss, comme amiralissime des Alliés, participeront de droit au congrès.

NOUVELLES LOCALES

ÉGLISE SAINT JOACHIM

Nous avons le plaisir d'inviter le plublic Canadien-français à la partie de carte qui aura lieu dans la salle de l'église St. Joachim le Dimanche 12 janvier à 8 heures du soir. Un programme des plus varié aété choisi et la soirée promet d'être des plus intéressante, que tout le monde se donne rendez-vous à St. Joachim Dimanche prochain.

VENUE DU RÉVÉRENT PÈRE BURKE

Mardi le 14 Janvier à 8.30. P. m. à l'École SÉparée de la 3ème rue sous les hospices des Chevaliers du colomb le Rév. Père Burke, Pauliste, donnera une con férence sur: Les grandes Actions Catholique de la guerre et le problème de reconstruction au Canada Le Rév. Père Burke est sans contre dit le plus grand orateur Catholique Anglais au Canada et tous les catholiques d'Edmonton et du district ne devraient pas manquer cette opportunité de ve nir entendre un si célèbre orateur.

A L'IMMACULÉE CONCEPTION.

Il ne faut pas oublier la partie de cartes, suivie du magnifique programme musical que le choeur de chant de l'Immaculée Conception se prépare à donner le 19 courant.

Plusieurs de nos belles chansons Canadiennes seront rendues en parties par un choeur de 25 voix.

Monsieur et Madame Cardinal qui nous sont arrivésde Winnipeg dernièrement sont une belle addition à notre choeur de chant, et on aura le plaisir de les entendre ce soir là.

Les enfants Martin toujours si populaires sauront aussi vous amuser avec quelques-uns de leurs morceaux choisis.

Et la musique! elle vous sera fournie par un orchestre de 7 musiciens.

Dites-le à vos amis et venez en foule.

Le programme au complet sera plublié dans le prochain numéro de l'Union

Naissance — Chez M. et Mme J. W. Pigeon du Dunston Appt. un garçon né le 31 décembre baptisé le 3 janvier du nom de Raymond. Parrain M. Arthur La Marche oncle de l'enfant et marraine Mme C. LaMarche Grand'-mère de l'enfant. Tout deux de Calgary.

M. Eugène Raoult parti d'Edmonton depuis le mois d'août 1914 est de retour parmi nous après avoir été signalé comme étant mort.

Il a été 52 mois aux services de la marine de guerre française, il a fait campagne sur le croiseur Buchelay qui a fait 14 mois le service de défense sous-marine dans l'océan Atlantique, les côtes du Maroc et le reste de son temps pour faire le tour de l'Afrique en passant par le Cap de Bonne Espérance, passant par Madagascar et l'Océan Indien.

NOUVELLES RÉGIONALES

LAMOUREUX

M. Alcide Lepage de Lamoureux est mort de l'influenza le 2 janvier et son enfant une petite fille de 10 mois le 28 décembre.

M. Lepage laisse une veuve et deux enfants qui sont atteint euxmêmes d'influenza. Nos sincères condoléances à la famille et nos meilleurs voeux de prompt rétablissement.

M. le Curé Guernier habite à présent le nouveau presbytère depuis la veille de Noël.

Lamoureux compte encore plusieurs cas d'influenza, mais aucun d'un caractère critique.

La messe de minuit a été pour la paroisse de Lamoureux un vrais succès, plus de 200 personnes se sont approchées de la table sainte.

Nous apprenons avec regret que M. C. Demers va nous quitter il est en marchée de vendre sa terre, nous espérons que le nouveau propriétaire sera un Canadien-français et le contraire serait regrettable.

N'oublions pas que nous devons faire tous ce qui est en notre pouvoir pour soutenir notre petit groupe et que c'est là la clef du succès pour le peuple Canadien-français.

BEAUMONT

La grippe espagnole fait de nombreuses victimes dans notre petite localité. Hier c'était la famille Laventure qui perdait trois de leurs enfants; aujourd'hui, c'est Monsieur Rodrigue Roy qui a la douleur de se voir enlever sa jeune femme, Germaine âgée de 24 ans. Madame Roy est la fille de Monsieur et Madame Joseph Préfontaine de Légal, dont ce chef est mort le 26 juin de cette année. Monsieur Roy est le frère de Monsieur Maurice Roy de Beaumont et le fils de Monsieur Paul Emile Roy de St-Pie, Province de Québec.

Les deux époux ont contracté mariage en 1914; de cette union est né trois enfants dont l'aîné mourrait quelques mois après sa naissance. Les deux autres qui n'auront pas connu les caresses maternelles sont Adrienne âgée de 3 ans, et Thérèse, 10 mois.

Douée d'un coeur tout maternel, affable et bonne pour tous, fortes de principes chrétiens et catholiques dont elle suivait les enseignements avec une rigoureuse exactitude Madame Roy laisse après elle le meilleur des souvenirs.

Nous offrons nos condoléances à Monsieur Rodrigue Roy et à ses enfants dans leur douleur, aux membres de la famille Roy ainsi qu'à ceux de la famille Préfontaine.

R.I.P — Narcisse Brunelle

M. W. Mercier de Legal est de passage à Edmonton et a placé son fils Édouard au Collège des RR. PP. Jésuites.

Contrairement à une note parue parue dans le No de la semaine dernière, Mr. J. A. Morin courtier en ferme était parti pour Vancouver pour affaire et non pour Montréal.

NOUVELLES DE PARTOUT

Nous reproduisons la lettre suivante qui a été adressée à M. Milton Martin, Consul de Belgique à Edmonton.

Monsieur le consul,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il s'est constitué une société coopérative dénommée le "Comptoir National pour la Reprise de l'Activité Économique en Belgique" dont le but est de procéder à des achats de matériel et de matières premières de toute nature en vue de pourvoir au réoutillage et au réapprovisionnement de la Belgique.

Cette société qui a été formée avec un capital initial de 100,000 dollars, lequel est appelé prochainement à se développer considérablement par suite de l'adhésion probable des industrie et commerçants belges délivrés du joug de l'opresseur, fonctionne sous le contrôle du Gouvernement belge avec le concours financier de celui-ci.

Ce contrôle s'exerce par l'examen des programmes d'achats et l'approbation des marchés traités par le Comptoir. Ce dernier procède à ces achats soit pour le compte de l'État, soit pour le compte des industriels ou commerçants qui auront obtenu le concours financier de l'État pour le paiement de leurs commandes. Il pourra également faire des achats pour le compte des particuliers sous le concours financier de l'État.

Je vous prie, Monsieur le Consul, en faisant connaître ce qui précède aux intéressés, de les inviter à faire parvenir, par pli recommandé, directement à la Société, (c/o Ministère des Affaires Économiques, Bruxelles), leurs offres de vente et leurs catalogues en triple exemplaire, si possible.

DES RELATIONS COMMERCIALES PLUS ÉTROITES

On voudrait qu'elles existent entre la France et le Canada
Nos produits ignorés
Trains-Expositions

Bien que le Canada fournisse 85 pour cent de la production mondiale de nickel de l'Allemagne; bien que le Canada produise 85 pour cent du rendement d'asbeste, bien qu'il soit énormément riche en fait d'autres minéreaux, en pêcheries, en ressourcesagricoles, forestières et industrielles, la France, jusqu'ici l'a presque ignoré. Ce n'est pour ainsi dire que depuis notre superbe effort militaire en Europe, que la France a appris et apprécié nos possibilités dans divers domaines. En ce qui regarde particulièrement celui de l'exportation, elle est disposée à nous encourager, supériorité de plusiers de nos pro duits. Il ne manque plus qu'à lui faire connaitre les autres.

C'est dans ce but que la Chambre de commerce du district de Montréal suggérait, il n'y a pas longtemps, que le gouvernement canadien demande au gouvernement français la permission de faire circuler en France des trains-expositions illustrant de façon pratique tous nos produits exportables. De son côté, la France pourrait faire de même au Canada relativement à ses produits. Et ainsi seraient nouées d'étroites relations commerciales, extrêmement profitables aux deux pays.

Cette suggestion paraît rencontrer les vues d'une foule d'hommes d'affaires des pays intéressés seraient disposés à donner bientôt l'appui nécessaire à la réalisation de l'entreprise. Le gouvernement français et sir George Foster auraient déjà même donné leur adhésion au projet.

AU BUREAU DE POSTE DE BRUXELLES

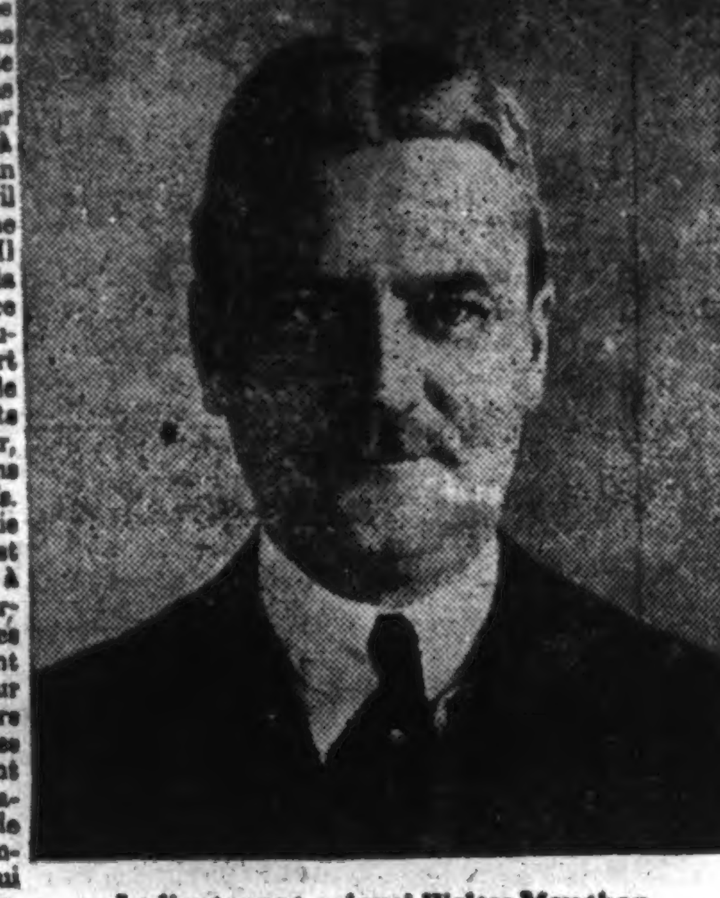
Avant que le canon n'ait annoncé par des salves bruyantes la libération complète du territoire, la Poste, place de la Monnaie, avait rouvert ses guichets pour distribuer les nouveaux timbres. Sitôt que cette nouvelle fut répandue la foule prit d'assaut le hall central et il fallut l'arrivée de la police pour mettre un peu d'ordre dans cette bousculade. Finalement une queue se forma et partant des escaliers du Fossé aux Loups elle se porta jusqu'à la grande porte d'entrée. Pendant des heures l'on put voir défiler là tout Bruxelles avec la résignation des foules anglaises. N'allez pas croire qu'il s'agissait là d'un simple accès de philatélisme... En réalité la Poste ayant promis d'envoyer les lettres dans toutes les directions, chacun apportait sa correspondance avec l'espoir de communiquer enfin directement avec ses parents, ses amis, ses clients, etc... Rien de plus curieux que l'aspect de la place de la Monnaie avec, d'une part, la petite Bourse, fort active, le long du trottoir des 'Mille colonnes' et cette queue gigantesque de l'autre. Le télégraphe et le téléphone ne marchent pas encore, lestrains ne partent, dans certaines directions, qu'irrégulièrement. Cela s'explique, tous les services ayant été bouleversés par les Boches... Encore une couple de semaines d'efforts et nous sortirons de ce chaos!

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la réclame de notre ami et compatriote, Mr. A. Boileau, qui désire obtenir des mises en vente deterres et propriétés de ville. Mr. Boileau n'est pas une nouvelle figure dans le monde des affaires et est bien connu de la grande majorité de nos lecteurs.

LES ÉMEUTES DE BERLIN

Les multiples versions données des causes de la révolte de Berlin permet difficilement de démêler son développement réel. On peut néanmoins en déduire qu'elle fut provoquée en grande partie par la prétention de certains partisans d'Ebert, de proclamer ce dernier président de la République. Herr Ebert s'est loyalement refusé à se prêter à cette combinaison. Et ceci nous amène à constater que le gouvernement actuel est bien décidé à faire respecter l'ordre et le régime nouveau tel que l'a établi la révolution. Extrémistes et monarchistes sont également tenus en échec par son attitude ferme, et ceci écarte pour le moment tout danger de voir surgir les excès de l'anarchie et de la guerre civile chez nos ennemis.

LA DEMOBILISATION DES TROUPES



Le lieutenant-colonel Walter Maughan

LE problème de la démobilisation des troupes canadiennes est probablement le plus important de tous ceux que doit envisager le gouvernement à l'heure actuelle et l'un de ceux auxquels il faut apporter une solution immédiate. Il comporte d'abord la traversée de notre force expéditionnaire d'Europe jusqu'à un port canadien et ensuite le transport des soldats par chemins de fer, de ce port jusque dans leurs foyers respectifs. Cette dernière partie du programme n'est pas la plus facile à exécuter, c'est pourquoi afin d'éviter les délais et hâter autant que possible le retour de nos braves guerriers dans leurs familles, les autorités fédérales ont demandé à l'Association des Chemins de Fer Canadiens de nommer un comité qui devra s'occuper exclusivement du transport par terre des troupes canadiennes dans toutes les parties du pays, du port d'arrivée jusque chez elles. Celles-ci, après les durs combats qu'elles ont dû livrer dans les pays lointains, ont droit à toute notre considération dès qu'elles prennent pied sur le sol de la patrie.

Le comité en question est formé des représentants des divers chemins de fer canadiens et comme toujours depuis le commencement de la guerre, les officiels du Pacifique Canadien se sont distingués dans la direction des mouvements d'intérêt national, cette fois encore, l'un d'eux a su maintenir le prestige de la plus importante compagnie de transport au monde. Le lieutenant-colonel Walter Maughan, assistant de l'agent-général du Service des Voyageurs au Pacifique Canadien, qui a été choisi pour être président de ce comité, est un homme d'une grande expérience et ses connaissances approfondies en matières de chemins de fer lui donnent toutes les qualifications nécessaires pour occuper le poste auquel on l'a nommé.

Walter Maughan entra à l'emploi du C. P. R. en 1892 comme commis dan les bureaux de la compagnie à Toronto; il n'avait alors que 16 ans. En 1897, il était devenu agent des Voyageurs dans cette ville et en 1913, assistant de l'agent du district. Un mois plus tard il était promu à la position qu'il occupe actuellement au bureau chef du C. P. R. à Montréal.

A part le lieut-colonel Maughan, M.M. H. H. Melanson, des Chemins de Fer du Gouvernement et C. W. Johnston, du Grand-Tronc, font aussi partie de ce comité, qui a été formé dans le but de coordonner les efforts des trois plus grandes compagnies de chemins de fer canadiennes et d'assurer ainsi le transport sur et rapide des soldats qui nous reviennent actuellement d'Europe par milliers.

Déjà a eu lieu à Montréal une réunion préliminaire des membres du comité, à laquelle assistait pour y représenter le ministre de la Milice, le colonel E. E. Clark, directeur général des Approvisionnements et des Munitions. On y a discuté sous tous leurs aspects, les questions de transport et l'on a décidé de rien épargner pour assurer la sécurité et le confort de ceux qu'il faut ramener dans leurs foyers, maintenant qu'ils ont noblement fait leur devoir outre-mer pour la défense de la patrie en danger.

LES PROBLEMES DE L'APRES-GUERRE

Le retour des soldats. La reconstruction du Canada. La nationalisation des chemins de fer.

Ce qu'en pense M. E. W. Beatty, président du C.P.R.

LE nombre des navires permettra d'effectuer le rapatriement des soldats aussi rapidement que le voudra le ministère de la Milice et que l'exigera la situation. Telle est la déclaration que faisait récemment à un journaliste M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien.

M. Beatty a été appelé il y a quelques semaines à la présidence de la Compagnie du Pacifique, comme successeur de Lord Shaughnessy, et c'est à lui qu'incombera la tâche de conduire les affaires de cette grande institution dans la difficile période de l'après-guerre.

Le Pacifique possède, en outre d'un immense réseau de voies ferrées qui sillonnent tout le Canada, un service de transport maritime qui s'étend à toutes les mers du monde. Il est donc nécessairement appelé à jouer un rôle important, en coopération avec le gouvernement fédéral, dans le problème de la démobilisation de l'armée canadienne. L'opinion de son président nous a paru une des plus intéressantes à recueillir sur un sujet d'actualité qui intéresse le peuple canadien tout entier.

M. Beatty a répondu de bonne grâce aux questions que nous lui avons posées et nous a appris tout d'abord que le nombre des navires disponibles permettra de rapatrier nos soldats aussi rapidement que le désirera le gouvernement.

Il a aussi exprimé de façon très franche son opinion sur la question de la nationalisation du Pacifique Canadien. L'achat du Canadien Nord par le gouvernement a fait naître les rumeurs les plus diverses. On a prêté au gouvernement l'intention de s'approprier tous les chemins de fer canadiens, afin de mieux faire face, disait-on, au problème de l'après-guerre. On s'est en même temps demandé quelle attitude prendraient les directeurs de cette puissante compagnie devant une offre du gouvernement.

La réponse de M. Beatty est claire et nette. Il se place, pour exprimer son opinion, au point de vue de l'int rêt général et déclare que la nationalisation, d'après lui, ne donnerait pas une plus grande efficacité au réseau des voies ferrées et qu'elle n'est pas, par conséquent, nécessaire, ni opportune.

"De quelle manière sera résolu le problème du transport des soldats par terre et par eau?"

"Les projets du gouvernement pour la démobilisation, nous répondit le président, sont en voie d'achèvement et le nombre des vaisseaux aptes à la traversée de l'Atlantique permettra l'entrée régulière des troupes au Canada, selon que le voudront les exigences du mouvement militaire.

"Afin de faciliter et de hâter le transport par chemin de fer, des ports canadiens, le Bureau de Guerre des chemins de fer canadiens formera un sous-comité qui se tiendra à Ottawa. Ce sous-comité se tiendra en relations constantes avec le ministre de la Milice et ses employés qui verront au transport des troupes dans toutes les parties du Canada."

"Mais, demandions-nous à M. Beatty, comment transporter tous ces soldats réformés? Pensez-vous que la nationalisation du Pacifique Canadien pourra contribuer à la solution de ce grand problème?



E. W. BEATTY
Le nouveau président du C.P.R.

"Vous me posez là une question bien directe; on ne saurait y répondre avant de l'avoir retournée. A moins de prouver fortement que la nationalisation du Pacifique est nécessaire — ce que je ne crois pas — par ce que cela pourra ajouter à son efficacité comme agence de transport, je ne crois pas que cette nationalisation sera à l'avantage du gouvernement pas plus qu'au soldat réformé.

"Car, le Pacifique Canadien a fait ses preuves d'efficacité. Par la puissance de son matériel et de sa force motrice, grâce à la direction qui lui est imprimée par des hommes expérimentés dans les questions de transport, le Pacifique Canadien ne peut pas, à mon avis, obtenir de meilleurs résultats d'une autre façon que celle qu'il a toujours employée."

"Je sais que vous êtes aussi versé, cher monsieur, dans la question du transport par eau. Pourriez-vous nous dire quel sera le nombre des navires disponibles au transport des soldats au Canada, sans nuire au transport des navires marchands?"

"Le plus gros transport des vivres et des matériaux se fera du Canada et des Etats-Unis en Angleterre et en Europe. Plusieurs de ces vaisseaux seront affectés au transport vers l'ouest, et alors, le transport des troupes n'aura pas à souffrir du trafic commercial transatlantique."

Me sera-t-il permis, maintenant, monsieur, de sortir un peu de la question et de vous demander quelle est votre opinion sur le problème des soldats réformés?"

"Je suis peiné de ne pas répondre à votre question. Elle est trop pleine de conséquences. Le gouvernement doit engager toute son attention dans cette question sérieuse. Il ne serait pas de mise que j'exprimasse mes vues personnelles, lesquelles d'ailleurs ne seraient d'aucune valeur particulière. Ne protestez pas! nous dit-il amicalement. D'aucune valeur pour ceux qui y portent toute leur considération, et qui, sans nul doute, réalisent la grave responsabilité que comporte leur décision?"

LA FLOTTE AMÉRICAINE

Les constructions navales se poursuivent avec activité aux Etats-Unis et la fin de la guerre n'a pas ralenti les travaux ni ame né une réduction au programme. Le contre amiral Badger a annoncé que en 1925 la marine américaine devrait être égale à celle de toute autre nation.

L'Angleterre ne doit pas ignorer ces constructions, et quand le président Wilson parle de la 'liberté des mers' il entend sans dou te se mettre en mesure de la faire respecter. On se rappelle avant la guerre la parole de l'empereur Guillaume à l'Allemagne: 'Notre avenir est sur mer'. Cette parole cachait un programme maritime auquel l'Angleterre répondit par la théorie de la double puissance: 'Construire une flotte égale à celle des deux grandes flottes d'Europe réunies' c'est-à-dire double de celle de l'Allemagne.

On se rappelle le voyage de Lord Haldane en Allemagne peu d'années avant la guerre pour obtenir la limitation des constructions navales. Il n'eut aucun succès comme on sait. Verrons-nous l'Angleterre et les Etats-Unis lutter pour la plus grande flotte?

La politique de Laurier ressuscite

Le 'Herald' de Montréal fait remarquer que l'on revint de plus en plus à la politique navale de sir Wilfrid Laurier.

'La prochaine visite de l'amiral Jellicoe au Canada se fera dans des conditions toutes particulières. On nous dit qu'il visitera ce pays et les autres dominions pour en venir à une entente au sujet de la politique à adopter en matière navale. Ce projet a pris naissance à la conférence impériale et le mémorandum à ce sujet a été préparé par nul autre que sir Robert Borden lui-même. Le fait est d'autant plus remarquable que le memorandum en question suggère une politique navale permanente sur la base des marines locales à être construites et administrées par les dominions eux-mêmes.

"Il semble donc que le résultat des expériences de la guerre a été de démontrer, même à Sir Robert Borden, que la politique navale de Laurier était la meilleure. C'est sûrement là un des tours amusants du sort que M. Borden devienne maintenant le porte-parole d'une politique à laquelle il a consacré pour la combattre quelques-un des principaux discours de sa carrière."

"L'Agriculture est la plus grande source de richesse du Canada".

Page des Cultivateurs

"Augmenter la production agricole, c'est contribuer à la Victoire". . .

Coûrs dû Marché

ANIMAUX DE BOUCHERIE

Boeufs de choix pour l'exportation, 1250 à 1500 livres	$11.00 à 12.
Boeufs de bonne qualité 1,000 à 1250 livres	$10.00 à 11.00
Boeufs qualité ordinaire 900 à 1100 livres	8.50 à 9.50
Génisses, 1er choix	8.00 à 8.50
Vaches bonne qualité	$7.25 à 7.75
Vaches qualité ordinaire	6.00 à 6.75
Vaches qualité inférieure	4,00 à 5,00
Taureaux	6,00 à 7,00
Veaux	7.00 à 9.00
Moutons gras	11.00 à 12.00
Agneaux	$12.00 à 13.50
Porcs	$17.00 à 17.75

BÊTES D'ÉLEVAGE ET D'ENGRAISSEMENT

Boeufs de travail	6.00 à 8.00
Vaches de reproduction la tête	65.00 à 110.00
Boeuf d'élevage	$6.50 à 7.50
Génisses la tête	40.00 à 70.00

LA TRÉMIE A PORCS

1. Petit son ou recoupes, avoinefinement moulue, orge ou maïs finement moulus,—parties égales. ties, l'un ou l'autre des grains

3. p 2. Petit son ou recoupes 4 parties, l'un ou l'autre des grains qui précèdent, pois moulus 2 parties.

3. Petit son ou blé 2 parties, orge 2 parties, pois une partie.

On peut ajouter avantageusement du lait écrémé avec l'un ou l'autre de ces mélanges pour les porcelets. A défaut de lait, employer des déchets d'abattoir petit (tankage), de la farinede sang. On peut donner des déchets d'abattoir dans une trémie spécale, ou un petit coin séparé de les porcs voir à leurs propres besoins.

Construction de la trémie.

Bse.—La trémie repose sur deux morceaux de bois2 x 4 placés à plat, en longueur. Ces morceaux peuvent servir de. lisses Posez sur ces lisses des morceaux de 2 x 4 pour porter la strcture. 4 Côtés.—Faites les côtés de 2''x3", recouverts à l'intérieur de planches planées de 7-8".

Porte—On voit deux façons différentes de disposer la porte par où sort la moulée. C'est là la seur.

Note.—Pour que la farine descende continuellement, il faut qu'il y ait un moyen de secouer, sinon il se forme des 'blocs' près du bas.

Faites les bandes de fer (deux de chaque côté) qui relient la porte de réglage au bas, à la vis ailée au somet, en fer légé, de 1-8 de pouce d'épaisseur et de un pouce large. Lorsque la farine cesse de tomber, les cochons poussent naturellement du groin vers la source d'approvisionnement; ils soulèvent cette porte flexible, qui presse sur le bloc de farine et le défait.

Il est donc rare que les animaux restent avec une trémie bloquée . Pour empêcher que les cochons ne fassent remonter la planche trop haut, il est nécessaire de mettre une bagette à l'intérieur à un bout ou à l'autre de chaque coulisse. On laisse environ un quart de pouce de jeu entre la coulisse et la bagette.

La deuxième disposition présentée est simple; une section de la porte est suspendue de façon à ouvrir en dedant. Les porcs pressent contre cette porte et brisent ainsi les blocs de farine, mais des deux arrangement, c'est peut-être le premier qui est le meileur.

Auge.—Le devant des auges se compose d'un morceau de 4''x4" .deux morceaux de 2" par 4". Deux morceaux de 2"x2'' valent mieux pour les jeunes porcs. Des séparations de 2" par 2', à 12'' d'écartement, partent du devant pour remonter jusqu'à un morceau de 1"x3'' posé le long des côtés. Pour l'emploi général, on ne recommande pas une auge ayant plus de 9 pouces de largeur

Toit.—Le toit estposé sur des lattes de 1"x3'' et recouvertde 'ready roofing'. La disposition des charnières est simple et empêche la pluie de pénétrerau faîte. Il faut un support pour tenir la porte ou le toit ouvert lorsqu'on remplit la trémie. Il vaut mieux prolonger le toit par-dessus les auges pour que l'eau qui en dégoutte ne tombe pas dans celle-ci lorsqu'il pleut.

Dimensions. —La largeur est indiquée. La longeur varie suivant le nombre et la grosseur des porcs à nourrir. La trémie généralement employée est celle de six pieds (12 pieds d'auge), on peut y nourrir jusqu'à vingt-cinq jeunes porcs.

Coût.—Le coût de la trémie, construite de bois neuf, ne doit pas dépasser $10.00. Employer de préférence du bois plané, et re couvrir l'extérieur d'une couche de peinture.

On peut faire des changements de détails, suivan t l'ingéniosité du constructeur, pourvu que les conditions que nous venons d'énumérer soient remplies.. Beaucoup de trémies de ce genre sont employées à la ferme expérimentale centrale.

LA FARINE DE POISSON POUR L'ALIMENTATION DU BÉTAIL.

Dominion.

Par E. S. Archibald, éleveur du Dominion.

Cet aliment encore peu connu en Amérique est lagement employé dans les pays européens, et notamment en Écosse, en Angleterre, en France, en Norvège, en Allemagne, où il donne les meilleurs résultats. C'est évidemment l'état florissant des bêtes à cornes et des porcs nourris avec les restes de poisson dans les pays de pêche qui a attiré sur ce point l'attention des agronomes. Mais l'emploi de poisson cru ou de déchets crus a un inconvénient: il communique à la viande des moutons, des porcs et des veaux une couleur jaune et un goût désagréable; cet inconvénient disparait cependant lorsqu'on fait bouillir le poisson avec des pommes de terre. L'application de cette connaissance nous a valu la fabrication de cse farines de poisson, qui qrend rapidement un développement considérable en Europe.

Il ne faut pas confondre la farine de poisson avec les 'déchets de poisson', le 'guano' ou le 'marc' (ponace) ou les autres formes de sous-produits de poisson, employés comme engrais pour le sol. La farine de poisson employée comme aliment est préparée avec plus de soin que ces engrais et ne se compose, ou ne devrait se composer, que de poisson ou de débris de poisson sain et frais. L'emploi du poisson rance donne des farines qui contiennent trop d'huile, et cette huile, qui est également rance, cause des désordres de la digestion, de même que les viandes, de lait ou les oeufs gâtés. On extrait l'huile, du reste, autant pour sa valeur propre que pour améliorer la qualité de la farine. Tous les poissons ou débris de poissons frais, non gâtés , font une bonne farine, d'une valeur variable, suivant la richesse de la chair et des parties des poissons employés. Ces farines sont généralement faites de hareng, de morue, de chien de rme ou d'autres poissons d'eau salée, mais on emploie aussi des poissons d'eau douce lorsque la provision est suffisante. Les quantités énormes de chien de mer sur la côte de l'Atlantique, les grandes industries saumonières de la côte du pacifique et les industries sardinières, offrent de superbes occasions pour la fabrication de farines.

La composition des farines de poisson varie suivant leur provenance. La plus riche est faite de poisson entier, la plus pauvre, de débris de poisson, têtes, queues et mâchoires. L'analyse d'une bonne qualité de farine de poisson, faite avec du poisson blanc frais, a donné 61-5 pour cent de protéine, 3 pour cent d'huile et 19-8 pour cent de phosphate de chaux. On voit donc que cette farine contenait près de deux fois plus de protéine que la farine ordinaire de graine de coton ou de tourteaux de lin, offerte en vente au Canada..

La valeur alimentaire de la farine de poisson réside dans cette proportion très élevée de protéine digestible, ce qui fait qu'elle convient fort bien pour les mélanges avec d'autres aliments, comme les racines, les pommes de terre, le foin, la paille, les céréales féculeuses et leurs sous-produits, maïs, orge, etc., qui tous cotiennent une faible proportion de protéine.

L'expérience a démontré que les farines de poisson employées en quantités modérées sont un aliment précieux pour les chevaux, les bêtes à cornes, les moutons, les porcs et les volailles. Voici les quantités qui peuvent être données par jour avec une ration féculeuse. Ces chiffres sont basés sur les résultats de nombreux essais d'alimentation:

Bovins—2 livres par 1,000 livres de poids vif.

Porcs— 1-4 à 1-2 livre par animal.

Moutons—1-10 à 1-5 livre par 100 livres de poids vif.

N'oublions pas, toutefois, qu'il faut habituer graduellement les animaux à ces rations, de même que pour toutes les farines riches. N'oublions pas non plus que le fumier provenant d'animaux nourris avec cette farine a une très haute valeur fertilisante à cause de la grosse quantité d'azote et de phosphate que celle-ci renferme.

Farine de poisson pour les porcs.

Cette farine peut être donnée à raison de 1-4 à 1-2 livre par tête et par jour. Elle doit être introduite très graduellement dans la ration. Elle stimule l'appétit des porcs de tous les âges, mais il vaut mieux l'employer pour les jeunes animaux ou les animaux d'engrais. Comme elle est riche en phosphates, elle provoque le développement de l'ossature chez les jeunes porcs.

Engraissement des porcs.

La valeur de la farine de poisson pour l'engraissement des porcs a été démontrée par une expérience conduite à la ferme centrale d'Ottawa, Ont, en 1915. L'augmentation de poids, d'abord très lente à cause du temps nécessaire pour habituer les porcs à cette farine, a été, en somme, très satisfaisante.

Le groupe 6 recevait la moulée que voici : 400 livres de petit son (gru), 400 livres d'orge, 85 livres de farine de poisson (Marque Grimby); il a fallu 287 livres de ce mélange et 554 livres de lait écrémé pour obtenir cent livres d'augmentation de poids.

La moulée donnée au groupe no 1 se composait de 400 livres de petit son, 400livres d'orge, 200 livres de maïs; il a fallu 239 livres de ce mélange et 467 livres de lait par cent livres d'augmentation de poids.

Le groupe 2 recevait la même moulée que le groupe 1, mais avec de la farine de gluten au lieu de maïs; il a fllu 229 livres de moulée et 439 livres de lait par 100 livres d'augmentation de poids.

On ne saurait guère tirer des conclusions définitives de cet essai, parce qu'il a été de trop courte durée, mais on peut dire que si la farine de poisson n'a pas donné, il est vrai, des résultats tout à fait aussi bons que le gluten ou le maïs, les porcs qui en consommaient ont fait cependant une augmentation de poids excellente et bon marché. Elle vaudrait ainsi plus de $48 la tonne, en prenantcomme base de comparaison les prix actuels des farines de gluten et de maïs. Enfin, on ne pouvait pas s'attendre à ce que la farine de poisson donne des résultats aussi avantageux dans cette ration qu'une ration contenant plus de grains et des grains plus riches en fécules (à suivre)

Le Meilleure des Parts

(Feuilleton de "L'Union")

Jacques tressaillit. Il répondit froidement et sans hésiter:

—Je ne crois pas qu'on m'attende, Mademoiselle; je crois encore moins qu'on me désire. En tout cas, je suis libre de mes actions, maitre absolu de mes décisions, et je reste...

Comme il vit tomber sur lui le regard fin et interrogateur deSuzanne, il eut peur d'avoir été mal compris, et il ajouta:

—...parce que je puis être utile à Mme Ravenel et que c'est mon devoir de rester.

CHAPITRE IX

I

Jacques avait passé toute la nuit aux Herbiers.

Il n'avait pas voulu quitter Mme Ravenel avant d'avoir acquis la certitude que la pauvre femme fut tout à fait hors de danger. Aussi, lorsqu'il retra vers six heures du matin, fatigué de sa nuit passée, mais plus encore de sa journée de chasse, il monta dans sa chambre pour s'étendre sur son lit et se reposer jusqu'à l'heure du déjeuner.

A deux heures de l'après-midi, il entra dans son cabinet pour recevoir les consultants éloignés qui étaient venus le trouver. Puis il prit son chauffeur avec lui et partit en auto. Comme il n'avait vu aucun malade le matin, leprogramme de l'après-midi fut évidemment fort chargé et Jacques ne put repasser le soir par l'usine pour voir le garde-chasse de M. Dufour qui, la veille, avait reçu une chage de plomb dans le mollet.

Le lendemain matin Raymonde le lui reprocha méchament:

—Eh quoi, dit-elle, dès que Jacques pénétra dans le vestibule de la villa, vous avez le temps de passer une nuit entière au chevet d'une vieille femme pour laquelle vous ne pouvez rien, et vous n'avez pas le temps de repasser par ici pour faire le pansement du garde. Oh! Monsieur Jacques!

Le jeune homme se redressa sous ce coup cinglant:

—Mademoiselle, dit-il en dissimulant mal la colère qui gonflait son coeur, vous parlez vite ce me semble. Et vous condamnez bien facile ment.

Il ajouta froidement, avec autorité:

—Ce n'est point à vous, je pense, à apprécier la gravité des cas, ni à m'indiquer ma ligne de conduite.

— Oh! oh! Monsieur Jacques.. Comme vous prenez la chose au tragique! Ne vous fâchez pas, je vous prie. Je m'étonne tout haut, franchement, devant vous, de votre absence d'hier, car je porte intérêt au garde-chasse de mon père. Mais voilà tout. Je n'ai pas l'intention d'apprécier vos actes. Je sais, au surplus, que vous les voulez personnelles et n'admettez ni conseil ni entrave. Cela est fort bien d'ailleurs. C'est le propre des grands caractères.

Jacques remarqua que la jeune fille était devenue toute pâle, toute contractée et resserrée, contrariée jusqu'au fond des yeux. Ce détail d'attitude lui déplut autant que le ton de raillerie que Raymonde affectait.

—Ne serait-elle au fond, pensa-t-il, qu'une véritable petite gueuse bien enfarinée sous son fard et ses falbalas?

Il ne dit plus rien et, froid, presque hautain, il se dirigea vers l'escalier de service.

Lorsqu'il eut fait quelques pas il se retourna:

—Le malade est toujours dans la chambre du second?

— Oui. mère doit être justement occupée à renouveler son pansement.

— Bien, dit Jacques simplement.

Il disparut dans l'escalier. Mais en gravissant les premières marches, il jeta les yeux sur les mains blanches de Raymonde qui taquinaient la boule en verre de la rampe d'escalier et se fit cette réflexion toute naturelle:

— Ces mains-là ne savent donc rien faire? Même pour un beau geste d'humilité, pour un geste qui soulage les pauvres et fait aimer les riches, elles font appel aux mains maternelles!..

Arrivé sur le palier il jeta un coup d'oeil vers Raymonde qui était demeurée. en bas. Celle-ci s'en aperçut. Tout de suite, pirouettant avec une petite moue d'enfant gâtée, elle partit en fredonnant le dernier air à la mode des boulevards de Paris.

Quand Jacques descendit, accompagné de Mme Dufour, la véranda était vide. Raymonde avait disparu.

— Tien, fit Mme Dufour, ma fille n'est pas là...

Elle se tourna vers Jacques et dit:

— Raymonde serait désolée si elle savait que vous êtes venu... Elle aime tant à vous voir et causer avec vous!

— Ah! vraiment? fit Jacques en riant, stupéfait qu'il était de cette réflexion naïve et un peu niaise. Eh bien tranquilisez-vous Madame. J'ai vu Mlle Raymonde tout à l'heure, en arrivant. Je vous avoue même que nous avons eu une petite prise de bec...

Devant l'ahurissement de Mme Dufour il ajouta vite en souriant:

— Oh! légère toutefois... Une simple boutade d'enfants gâtés. Figurez-vous que Mlle Raymonde ne me pardonne pas d'avoir des clients gravement malades et des cas urgents...

—Je vois ce dont il s'agit, Monsieur Morval. Avant-hier soir Raymonde comptait sur vous pour le piano et la dance. Or, on est venu vous chercher au beau milieu du dîner et vous n'êtes pas revenu: Premier dépit... Hier, vous aviez promis de venir revoir notre garde. Or, pour une raison que j'ignore, on ne vous a vu ni le matin ni le soir. — Deuxième ennui... Et dame! ça chiffonne toujours un peu, vous savez, d'aller de déception en déception.

— Pas du tout! mère, s'écria Raymonde qui descendait l'escalier à ce moment et qui avait entendu l'explication de Mme Dufour. Ce n'est pas cela. Seulement, je trouve que M. Jacques aurait bien pu revenir avant-hier soir puisqu'il savait qu'on l'attendait pour faire un peu de musique et danser.

— Mais, Mademoiselle, reprit Jacques, je vous ai dit qu'un cas urgent...

— Un cas urgent! riposta Raymonde.Mais tout le monde sait que Mme Ravenel est une vieille impotente que la mort guette à tout instant, et qu'aucun médecin de France n'y peu rien!

Il ne put terminer sa phrase. Jacques, visiblement froissé dans son amour-propre... Vous parlez à votre aise d'une question que vous ignorez complètement!.. si je suis resté toute une nuit auprès de Mme Ravenel c'est parce que je savais mon intervention utile pour la malade. J'aurais bien voulu revenir ici reprendre ma part de gaité, car la soirée que nous avions organisée était charmante. Je ne l'ai pu en conscience.

(à suivre)